



# LE TOUR DU LAC

Bulletin mensuel  
d'information

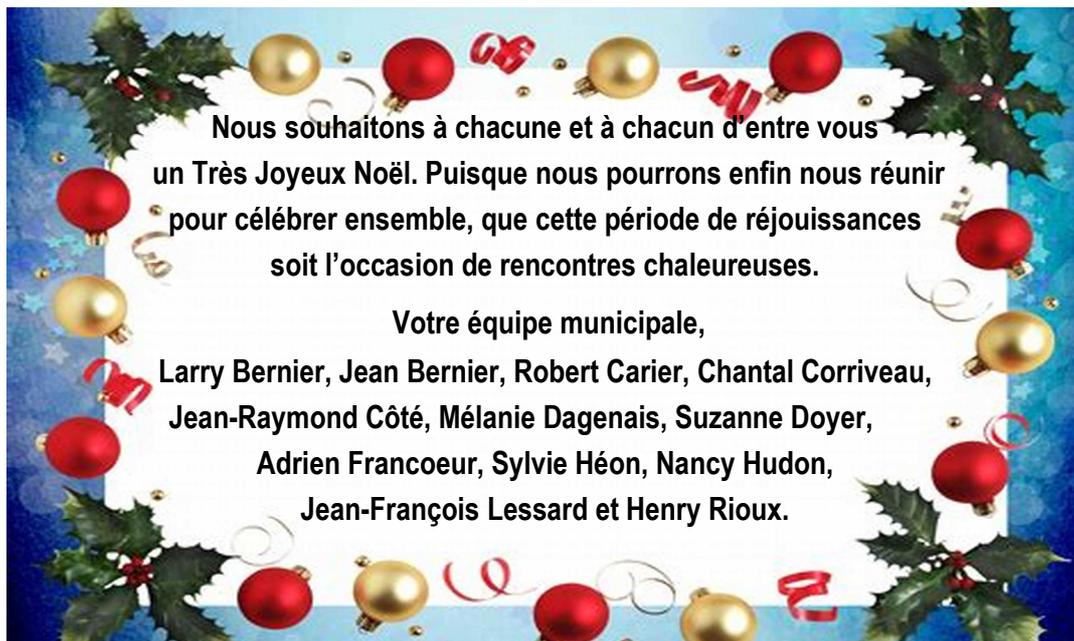
*Municipalité de Lac-Édouard*

Volume 15 numéro 12

## Souhais de Noël

Décembre 2021

*Dans ce numéro :*



|                                                           |    |
|-----------------------------------------------------------|----|
| Souhais de Noël                                           | 1  |
| Assemblée spéciale pour l'adoption du budget              |    |
| Âge d'Or : Souper de Noël                                 |    |
| Élection partielle municipale                             | 2  |
| Désinformation - Allégations Accusations                  |    |
| Fonctionnement d'un conseil municipal                     | 3  |
| Internet HV et cellulaire                                 |    |
| Passez les Fêtes en toute tranquillité                    | 4  |
| Réfection et construction des infrastructures municipales | 5  |
| Prix « Grand Bâtitseur »                                  | 6  |
| Le Triton installe une boutique au village                |    |
| Domaine Lac-Édouard                                       | 7  |
| La Guignolée                                              |    |
| Des nouvelles de votre Coop                               | 8  |
| Voeux de Joyeuses Fêtes                                   | 9  |
| Fermeture de la Mairie                                    |    |
| Coordonnées de la Mairie                                  | 10 |



### RAPPEL :

Assemblée spéciale  
pour l'adoption du Budget 2022

LE JEUDI 23 DÉCEMBRE à 19 h.

Bienvenue à toutes et à tous !



## Club Âge d'Or Lac-Édouard

*Souper de Noël prévu*

*Le samedi 18 décembre 2021 à 18 h.*

*Coût: 15 \$ pour les membres et*

*20 \$ pour les non-membres.*

**PASSEPORT VACCINAL OBLIGATOIRE**



**Au plaisir de vous compter parmi nous !**

**Pour information : 819 653-2259**

## Élection partielle municipale

Monsieur Mario Muir ayant remis sa démission le jeudi 18 novembre dernier à titre de conseiller municipal, la présidente d'élection, madame Mélanie Dagenais, en a officiellement informé les membres du Conseil le mercredi 24 novembre, lors d'une rencontre de l'équipe municipale.

Voici ce que nous dicte le Directeur général des élections du Québec : « La présidente ou le président d'élection fixe la date de l'élection partielle, qui aura lieu un dimanche, au plus tard quatre mois après qu'il ait informé le conseil municipal que le poste est vacant ».

Il y aura donc une élection partielle municipale pour combler le poste vacant, soit le siège # 2, au plus tard le dimanche 27 mars 2022. Le processus électoral débutera au retour du congé des Fêtes.

Vous serez informé si la date de l'élection partielle est changée.

## Désinformation - Allégations - Accusations

L'arrivée des médias sociaux (Facebook, Instagram et autres) a offert à tous ceux qui y sont abonnés une tribune à partir de laquelle ils peuvent diffuser, à la planète entière, différentes informations : des vraies, des fausses, des allégations, des suppositions, des accusations, en laissant planer des soupçons de fraude, de favoritisme, d'incompétence, etc. Et tout ça, sous le couvert de l'anonymat. Et ce, souvent sans aucune preuve et sans avoir fait aucune vérification. Quelle farce ! Quelle impunité !



Ces dernières semaines, l'administration municipale a fait l'objet de fausses accusations sur un site Facebook. C'est malheureux que des personnes malintentionnées publient ces messages totalement faux qui salissent la réputation de la directrice générale ainsi que celle du Conseil municipal.

Sachez que tous les employés municipaux sont des personnes compétentes et dévouées à leur organisation. Ils ont à cœur d'offrir à tous les citoyens et visiteurs un service de qualité. Ils méritent tous d'être traités avec respect.

Concernant l'administration municipale, si, comme citoyen, vous avez des questions sur quelque sujet que ce soit, venez à la source. Voici trois façons d'avoir l'heure juste :

1. Adressez-vous à la direction générale: 819-680-0779, [infos@lacedouard.ca](mailto:infos@lacedouard.ca)
2. Adressez-vous au maire: 819-653-2338, [bernier.lecours@icloud.com](mailto:bernier.lecours@icloud.com)
3. Adressez-vous au Conseil municipal, le 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois lors de l'Assemblée publique municipale

Méfiez-vous de tout ce qui apparaît sur le Web et dans les médias sociaux. Allez toujours vérifier si la source de l'information est crédible. La tromperie est là, elle vous guette au détour.

Larry Bernier,  
Maire



## Fonctionnement d'un Conseil municipal

### LE FONCTIONNEMENT du conseil municipal

Un Conseil municipal tient deux types **d'assemblées publiques** : les séances ordinaires et les séances extraordinaires ou spéciales. C'est lors de ces séances que les citoyens sont invités à poser des questions sur tout ce qui concerne les affaires de la Municipalité. À noter que ces rencontres relèvent du Code municipal et sont obligatoires.

Entre ces rencontres publiques, les membres des conseils municipaux se réunissent pour des **rencontres de travail**. Ces dernières, qui ne relèvent pas du Code municipal, ont pour objet d'étudier divers projets et de s'assurer que leur réalisation sera pour le bien de toute la municipalité et de ses contribuables. Les membres du Conseil doivent tenir compte de trois éléments leur permettant de prendre une décision relative à un projet : Population, Administration, Législation.

- Population : Est-ce que le projet à l'étude apportera plus de mieux-être à la communauté ?
- Administration : Est-ce que la Municipalité a les moyens financiers et les employés pour réaliser le projet ?
- Législation : Est-ce que ce projet respecte les lois, règlements et code qui régissent le fonctionnement municipal ?

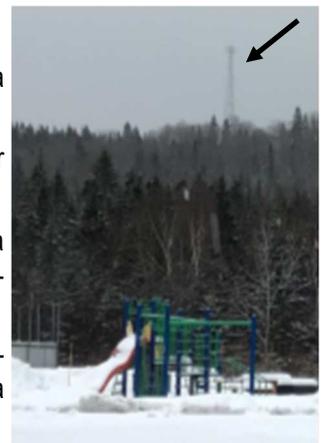
Votre Conseil municipal et sa direction générale ont toujours pris des décisions pour le mieux-être de la communauté de Lac-Édouard. Soyez assuré que nous dirigeons la municipalité en toute transparence. En tout temps, vous pouvez communiquer avec nous pour être informé adéquatement.

Larry Bernier, maire

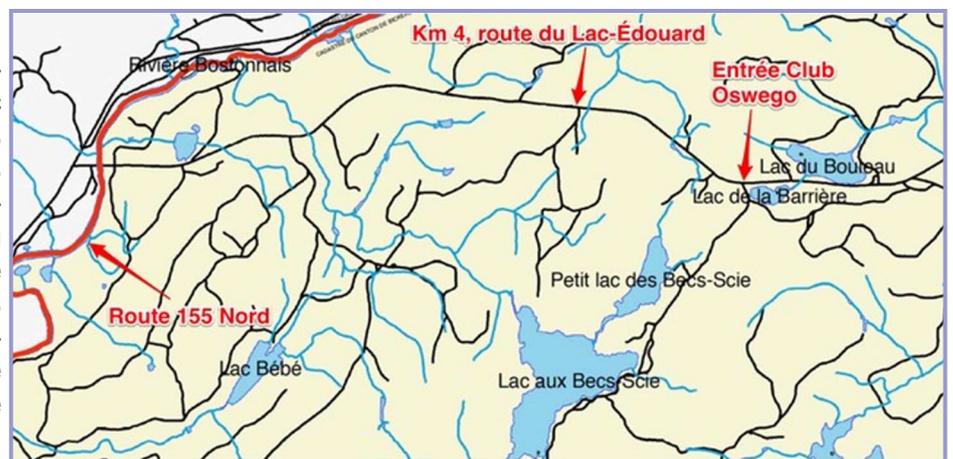
## Internet HV et Cellulaire

Si tout se déroule comme prévu, voici les échéanciers :

1. La tour derrière la Mairie fut érigée au cours du mois de décembre 2021. Le service **Internet HV** à partir de cette tour sera offert aux **villageois** au début de 2022.
2. L'installation des antennes sur la tour près du chemin Baie-William Ouest devrait se faire en janvier 2022, si la pièce manquante arrive entre-temps. Le service **Internet HV**, à partir de cette tour, suivra.
3. Le Gouvernement du Québec oblige Ambra à compléter l'installation des 15 tours de Saint-Tite à Parent pour le service Internet HV avant d'offrir la téléphonie cellulaire. Cette dernière devrait être offerte au cours de 2022.
4. Route 155 Nord : l'installation de la fibre sera complétée d'ici 2022. Par la suite, il reviendra à Hydro-Québec d'installer les poteaux et les fils électriques entre le km 156 et le km 209. Bell Canada sera responsable d'ériger les tours et d'offrir la téléphonie cellulaire.



Concernant la première tour, située au 200, chemin du Lac-Édouard (km 4), elle sera alimentée par la ligne électrique qui mène à Lac-Édouard. Bell en est à conclure les dernières étapes (évaluations environnementales et des sols), ce qui leur permettra d'ériger la nouvelle tour nommée Lac Bec-Scie. La date du début de la construction n'est pas encore connue à cette étape-ci, mais le printemps prochain rimera avec un début de chantier. Une mise en service du réseau cellulaire au cours de l'été prochain est alors envisagée pour cette tour.



# PASSEZ LES FÊTES EN TOUTE TRANQUILLITÉ!



## ARBRE DE NOËL

Installez votre arbre de Noël loin des sources de chaleur et à un endroit où il ne nuit pas à l'évacuation des lieux.

Éteignez les lumières du sapin de Noël avant d'aller dormir et lorsque vous quittez la maison.

Gardez toujours le pied de l'arbre naturel dans l'eau pour qu'il reste humide.

Pour en disposer, informez-vous des dates et des modalités de collecte des sapins dans votre arrondissement ou votre municipalité.

## BOUGIES

Installez les bougies dans des contenants de verre conçus à cet effet de manière à protéger la flamme et à éviter tout contact avec des matériaux inflammables.

Placez-les loin de la portée des enfants et des animaux et là où elles ne risquent pas d'être renversées.

Soufflez toutes les bougies avant de quitter une pièce et d'aller dormir.

Privilégiez les bougies électriques.

## CUISINE DES FÊTES

Ne laissez pas la visite vous distraire, gardez toujours un œil sur la cuisinière!

Ne rangez jamais d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.

Éloignez les enfants de la cuisinière.

## CHAUFFAGE D'APPOINT

Ce type d'appareil ne peut être laissé sans surveillance. Éteignez-le lorsque vous quittez une pièce et avant d'aller au lit.

Gardez un espace dégagé d'un mètre autour de l'appareil et des matières combustibles.

N'oubliez pas, cet appareil ne peut être utilisé comme une source permanente.

Utilisez toujours un appareil homologué ULC ou CSA et certifié à cette fin.

Branchez l'appareil directement dans la prise (ne pas utiliser de cordon prolongateur et ne branchez qu'un seul appareil dans cette prise).

## ÉVACUATION

Hiver comme été, vous devez savoir comment évacuer votre bâtiment.

Déneigez tous les accès aux issues (fenêtres et portes) de votre domicile, incluant les escaliers et les balcons.



**ATPIQ**

Association des techniciens en prévention incendie du Québec

## Réfection et construction des infrastructures municipales

### Un investissement de 429 000 \$ à Lac-Édouard pour la construction d'un nouveau garage municipal

**Lac-Édouard, le 14 décembre 2021.** – Au nom de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M<sup>me</sup> Andrée Laforest, la députée de Lavolette-Saint-Maurice, M<sup>me</sup> Marie-Louise Tardif, est fière d'annoncer qu'une somme de 429 000 \$ a été accordée à la Municipalité de Lac-Édouard pour la construction d'un nouveau garage municipal.

Le bâtiment, d'une superficie de plus de 255 mètres carrés, sera situé au 111, chemin Côté. Il sera notamment doté d'une aire de garage comportant une porte double et d'une aire d'entreposage avec une porte simple. On y retrouvera également un atelier, un bureau et un espace de rangement en plus d'une salle mécanique.

L'annonce a été faite par la députée, M<sup>me</sup> Marie-Louise Tardif, en compagnie du maire de Lac-Édouard, M. Larry Bernier et de la directrice générale, M<sup>me</sup> Mélanie Dagenais, qui est la personne responsable de l'élaboration de ce projet.



#### Citations :

« Notre gouvernement est fier de soutenir les villes et municipalités de toutes les régions du Québec dans la réalisation de projets d'infrastructures comme celui-ci. Grâce à cet important investissement de 429 000 \$, on contribue à assurer la pérennité des services municipaux offerts à la population. Je suis ravie que nous puissions faire une différence pour les citoyennes et les citoyens de Lac-Édouard ! » *Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation*

« Je suis heureuse pour les gens de Lac-Édouard qui bénéficieront d'un garage municipal moderne. Ces travaux permettront d'assurer la santé et la sécurité des employés municipaux tout en permettant de mieux répondre à leurs besoins. En ce sens, la collaboration entre le gouvernement du Québec et la Municipalité, à l'origine de ce projet, est une réussite et nous pouvons en être fiers. » *Marie-Louise Tardif, députée de Lavolette-Saint-Maurice*

« Depuis de nombreuses années, notre garage municipal ne répondait plus aux besoins de notre municipalité. La construction d'un nouveau garage de 15 mètres par 17 mètres permettra à nos employés d'effectuer certaines opérations reliées à l'entretien de nos camions et de nos autres équipements ce qui permettra de réduire plusieurs frais assumés par les contribuables. De plus, ils œuvreront en toute sécurité, dans un milieu où il est plus agréable de travailler. Grâce aux programmes RÉCIM et PRABAM, mis en place par le gouvernement du Québec, notre municipalité sera dotée d'une construction à la fine pointe de la technologie. Le bâtiment, construit sur un seul niveau, comprendra les éléments suivants : une aire de garage comportant une porte de 7,5 mètres de large; un atelier; un espace de rangement; une aire d'entreposage comportant une porte, un bureau, une salle mécanique et une salle de toilettes. » *Larry Bernier, maire de la Municipalité de Lac-Édouard*

#### Faits saillants :

- L'aide financière provient du programme [Réfection et construction des infrastructures municipales](#), qui est issu du [Plan québécois des infrastructures \(PQI\) 2021-2031](#).
- Le PQI 2021-2031 prévoit des investissements de plus de 7,5 milliards de dollars dans le secteur des infrastructures municipales, sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).
- D'autres composantes de ce projet seront financées par l'enveloppe du [Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux](#) (PRABAM) accordée à la Municipalité de Lac-Édouard.
- Rappelons que le gouvernement du Québec [a lancé](#), le 17 juin dernier, le PRABAM. Ce dernier vise à soutenir les municipalités de 5 000 habitants et moins dans la réalisation de travaux d'amélioration de leurs infrastructures municipales et communautaires.

## Prix « Grand Bâtitseur » 2021

Le plus prestigieux prix touristique du Québec a été remis à madame Annie Tremblay et à monsieur Nicolas Bernard, les propriétaires de la Seigneurie du Triton.

C'est dans le cadre du Sommet du tourisme, le plus grand événement de l'industrie, organisé par l'Alliance de l'industrie touristique du Québec et rassemblant plus de 1 000 intervenants du milieu, qu'ils ont reçu leur prix des mains de madame Caroline Proulx, ministre du Tourisme du Québec.

Le Prix Grand Bâtitseur, présenté par le ministère du Tourisme, est remis à chaque année à ceux qui ont consacré leur carrière au développement de l'industrie touristique.

Ce prix rejaillira sur toute la communauté de Lac-Édouard ! Félicitations à vous deux !



## Le Triton installe une boutique au village

Impossible de ne pas avoir remarqué les travaux majeurs effectués sur la bâtisse de l'ancien Casse-croûte par les nouveaux propriétaires, Nicolas et Annie, de la Seigneurie du Triton. Quelle belle réfection !

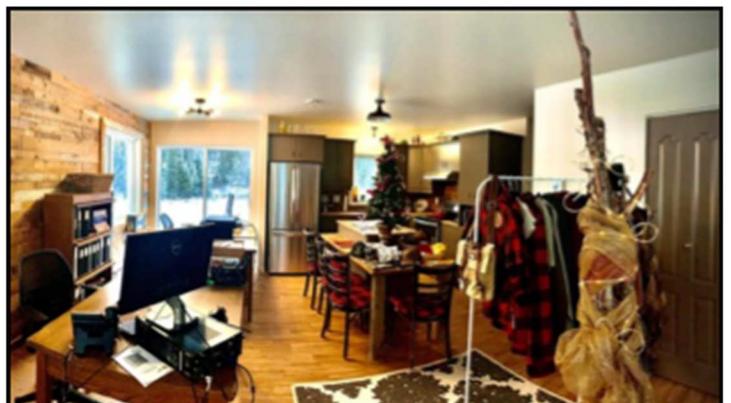


La pandémie aura bien entendu ralenti leur achalandage comme partout dans le reste de la province mais certainement pas leur esprit entrepreneurial ni leur capacité à se renouveler. L'Équipe du Triton s'est retournée les manches et a profité de ce temps d'acalmie pour réfléchir à leur offre de services et apporter un vent de fraîcheur à leurs opérations.

Dans leur nouvelle boutique située au 14, rue Edmond, vous trouverez leurs délicieuses Boîtes Gourmandes ainsi que les produits qui s'y retrouvent, les livres du Triton et quelques vêtements promotionnels à l'effigie du célèbre Club.

En plus d'y rendre plusieurs articles disponibles au public, Annie y a installé un petit atelier où elle restaure des meubles et autres objets qui vont embellir les pièces du Club House ou les autres bâtiments de la pourvoirie.

N'hésitez pas à leur rendre visite !



## Nouvelle administration au Domaine Lac-Édouard

Le Domaine Lac-Édouard a été vendu. En effet, madame Marion Veillette et monsieur Richard Laflamme ont remis les clés des lieux à deux hommes d'affaires de la Mauricie, messieurs Dominic Amyot et Mario Pagé.

Cet endroit est un arrêt obligatoire en Haute-Mauricie pour les motoneigistes et les quadistes en plus d'être très apprécié par tous les autres clients.



M. Amyot



M. Pagé

Construit en 1904, par le général américain William Christian Heppenheimer, il est devenu la propriété des Oblats de Marie-Immaculée vers 1930. Ils en avaient fait une maison de repos et de vacances pour leurs prêtres. En 1976, la propriété s'appelle Domaine Norson, du prénom des deux propriétaires, messieurs Normand Giguère et Nelson Côté. Par la suite, plusieurs personnes ont occupé les lieux, dont madame Lily Audy et son conjoint monsieur Gilles Ouellet, madame Diane Frigon et son conjoint monsieur René Paquet.

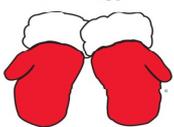
Ce commerce offre la restauration ainsi que l'hébergement dans des motels ou des chalets individuels. Un bar et une terrasse, avec vue magnifique sur le lac, y permettent de passer d'agréables moments.

Les nouveaux propriétaires ont beaucoup de projets en tête pour développer ce magnifique site. Nous leur souhaitons toute la chance possible afin que leurs rêves deviennent réalité pour le grand bien de tous.

**Horaire de la cuisine du 14 au 26 décembre : du dimanche au mercredi de 8 h à 19 h et du jeudi au samedi de 8 h à 21 h. Le Domaine sera fermé le 24 et le 25 décembre.**

## La Guignolée

La guignolée



Le dimanche 5 décembre dernier, nos pompières et pompiers ont passé La Guignolée aux maisons du village de Lac-Édouard. La grande générosité des gens leur a permis d'amasser 864,40 \$ en plus de diverses denrées.

Au nom des bénéficiaires, toute l'équipe des pompières et pompiers de Lac-Édouard adresse **un Merci très sincère** à tous ces généreux donateurs de notre petit village pour leur accueil et leur don. L'argent et les denrées iront à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

L'an prochain, l'équipe a comme projet de passer également aux résidences situées dans le secteur des Baies. Cette année, ces résidents peuvent faire un don directement au Magasin général. Les employées se chargeront de l'acheminer à qui de droit.



**Encore une fois, un Grand Merci !**

# Joyeux Noël

## Des nouvelles de votre Coop



En novembre, les ventes au magasin général ont presque atteint l'objectif fixé, soit à hauteur de 88 %. Nos ventes, pour ce mois seulement, ont atteint 38 792 \$. Nos ventes annuelles totales, en date du 30 novembre sont de l'ordre de 864 029 \$. Le mois de décembre qui vient devrait nous permettre d'atteindre nos objectifs. Rappelons-nous que l'hiver 2021, avec son peu de neige, a fait baisser nos ventes.

L'ACHAT CHEZ NOUS, RIEN DE MIEUX POUR ASSURER  
LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE COMMUNAUTÉ

Le personnel du Magasin Général ainsi que les membres du Conseil d'administration de la Coop de Solidarité de Lac-Édouard souhaitent à toutes et à tous un Très Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année 2022 !

### Tirage de paniers de Noël le 31 décembre.



**Prix des billets : 2 \$ chacun ou 5 \$ pour 3 billets.**

Grâce à de généreux commanditaires nous pouvons vous offrir de très beaux présents.

**Un grand merci à :** ADELE, Les Amies d'Édouard, Brasserie La Pécheresse, Les Coffrets de Lorraine, Confection Do, Coopérative de Solidarité de Lac-Édouard, Entrepreneur Gilles Cloutier Inc, Équipements Beaver, Excavation Lac-Édouard, Gaz P.B., IGA, Maximun location, Pharmacie Jean Coutu, Pourvoirie Le Goéland, Restaurant Le Boké, Seigneurie du Triton.

Un cadeau de dernière minute ?  
Nous avons ce qu'il vous faut !



### Heures d'ouverture du Magasin général

**Décembre :** Les 20, 21, 22 et 23 décembre : 8 h 30 à 20 h. Le vendredi 24 : de 8 h 30 à 18 h;

**Le samedi 25 : FERMÉ.**

Le dimanche 26 : de 10 h à 20 h. Le vendredi 31 : de 8 h 30 à 18 h.

**Janvier :** **Le samedi 1<sup>er</sup> : FERMÉ.**

Le dimanche 2 : de 10 h à 20 h.

**À compter du 3 janvier de 8 h 30 à 20 h, tous les jours.**



## Voeux de Joyeuses Fêtes



Tous nos entrepreneurs et commerçants  
s'unissent pour vous offrir leurs Meilleurs  
Vœux du Temps de Fêtes.

Que la fête de Noël apporte dans vos cœurs Joie et Paix.  
Que la Nouvelle Année qui s'amorce vous permette de  
réaliser vos rêves les plus précieux !

Camping Lac-Édouard, Champignons du Lac-Édouard,  
Coffrets de Lorraine, Coop de Solidarité de Lac-Édouard,  
Domaine Lac-Édouard, Entrepreneur Gilles Cloutier Inc.,  
Excavation Lac-Édouard, Ferme boréale, Gîte d'Édouard,  
Gîte Le Presbytère, Pourvoirie Club Oswego, Pourvoirie  
Le Goéland, Pourvoirie La Seigneurie du Triton, Sanato-  
rium Historique Lac-Édouard,  
Services Alimentaires Véro et Village Innusit.



En ce temps de réjouissances, je souhaite  
à toutes les citoyennes et à tous les citoyens  
de Lac-Édouard un Très Joyeux Noël.

Que la Joie et l'Amour soient dans vos foyers.  
Que l'An Nouveau vous apporte  
la Paix et le Bonheur !

Marie-Louise Tardif,  
522, rue Commerciale,  
La Tuque, G9X 3A8  
Téléphone : 819-676-5092  
Télécopie : 819-676-5093



Au nom de mon équipe, je souhaite à tous un  
Joyeux Temps des Fêtes. Que cette période de ré-  
jouissance vous permette de faire le plein d'amour  
et de repos auprès des êtres qui vous sont chers.

Mélanie Dagenais, Directrice générale  
Municipalité de Lac-Édouard

**Veillez prendre note que les bureaux de la Mairie seront fermés  
du 22 décembre au 4 janvier inclusivement.**

**De retour le 5 janvier 2022 à 9 h.**

**Pour une urgence, composez l'un des numéros suivants :**

**Madame Mélanie Dagenais : 819-680-0779**

**Monsieur Larry Bernier : 819-653-2155**

**Monsieur Henry Rioux : 819-653-2153**



## Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale  
Lac-Édouard  
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238

Courriel : [infos@lacedouard.ca](mailto:infos@lacedouard.ca)

### Heures d'ouverture du bureau municipal

**Lundi au jeudi :**  
**9 h à 12 h et 13 h à 16 h**

**Vendredi : Fermé**



Retrouvez-nous sur le Web :  
[www.lacedouard.ca](http://www.lacedouard.ca)

### Rédaction et mise en page :

Larry Bernier

Rollande Lecours

Courriel : [bernier.lecours@icloud.com](mailto:bernier.lecours@icloud.com)

### Cueillette des matières résiduelles

Veillez prendre note que durant la période des Fêtes, la cueillette se fera le  
lundi 27 décembre  
et le mercredi 5 janvier  
à compter de 8 h.

### DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais  
Directrice générale et greffière-trésorière  
(819) 680-0779 / Courriel : [infos@lacedouard.ca](mailto:infos@lacedouard.ca)

### PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard  
Inspecteur municipal  
(819) 653-2138 / Courriel : [jean-francois.lessard@lacedouard.ca](mailto:jean-francois.lessard@lacedouard.ca)

### CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Communiquez avec madame Sylvie Héon  
Adjointe administrative  
(819) 653-2238 / Courriel : [agente@lacedouard.ca](mailto:agente@lacedouard.ca)

### DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec Madame Nancy Hudon, agente rurale  
Tél. : (819) 653-2438 / Courriel : [nancy.hudon@lacedouard.ca](mailto:nancy.hudon@lacedouard.ca)

### ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée régulière :

Le mardi 11 janvier 2022 à 17 h

Bienvenue à toutes et à tous !

En souhaitant une plus grande participation citoyenne nous avons cru bon de modifier l'heure des assemblées publiques du Conseil municipal de Lac-Édouard.

**Pour l'année 2022, celles-ci se tiendront  
le deuxième mardi du mois à 17 h,  
juste avant l'heure du souper.**

**Bienvenue à toutes et à tous !**

Le lundi 29 novembre, madame Lorraine Lemay a tenu une conférence interactive portant sur le stress et l'anxiété. Celle-ci est une intervenante sociale de l'organisme Le Périscope.

Toutes les personnes présentes ont grandement apprécié cette rencontre qui leur a permis d'entrevoir des solutions envisageables ayant trait à ce sujet.

Merci à madame Lise Bertrand,  
responsable de cette activité.

